

BILAN DU PROGRAMME DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU MALI : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE KALADOUGOU.

REVIEW OF THE PROGRAMME FOR THE SOCIAL AND CULTURAL ECONOMIC DEVELOPMENT OF TERRITORIAL COMMUNITIES IN MALI: CASE OF THE RURAL COMMUNE OF KALADOUGOU.

Toumani KANTE, Economiste. Institut d'Economie Rurale.

Courriel : toumani.ka@gmail.com Contact : (+223) 73205801

Résumé :

Un projet, au-delà de la part de rêve qu'il contient, appelle à la réalisation, à la concrétisation de l'idée de départ. Avec l'avènement de la décentralisation, la gestion des projets dans la commune rurale de Kaladougou est passée de la gestion imposée à la gestion participative, les besoins locaux sont privilégiés, ainsi des projets sont conçus et gérés suite à l'expression des besoins par la population bénéficiaire à travers les collectivités territoriales. Certes cette gestion de projet présente des avantages certains, force est de reconnaître que de nombreuses difficultés subsistent, notamment, l'insuffisance de ressources des collectivités territoriales, l'insuffisance des capacités des acteurs locaux, la participation faible des populations au développement. Le présent article souhaite apporter une contribution à la compréhension des concepts de gestion des projets dans le cadre de la décentralisation en mettant en exergue ses avantages, ses inconvénients dans la commune de kaladougou et propose des solutions. Suite à cette recherche, nous constatons que la majeure partie de la population a un sentiment que la

situation économique est mieux aujourd'hui qu'avant mais pas satisfaisante pour répondre à leurs besoins et préoccupations.

Mots clés: Etat, Collectivité territoriale, Décentralisation, , Projet, Programme.

Abstract

A project, beyond the dream part it contains, calls for the realization, the realization of the original idea. With the advent of decentralization, project management in the rural commune of Kaladougou has shifted from imposed management to participatory management, local needs are privileged, and so projects are designed and managed as a result of the expression of needs by the benefiting population through the local authorities.

Of course, this project management has certain advantages, it is clear that many difficulties remain, notably, the lack of resources of local authorities, the lack of capacity of local actors, the weakness of the participation of populations. This article aims to make a contribution to the understanding of project management concepts in the context of decentralization by highlighting its advantages, its disadvantages in the commune and proposes solutions.

Thus, to mitigate these problems recurrent solutions are necessary, it is necessary to propose reliable projects in order to facilitate the mobilization of funding of TFPs, to strengthen the collection of different taxes, to establish programmers to strengthen the capacity of local actors, to strengthen consultations between local actors, to multiply decentralized cooperation and to raise awareness of the issue of participatory management.

This research focuses on document analysis in libraries, schools and decentralization structures (DNCT, DGCT; ANCIT), and on the other hand in the town hall through surveys and interviews. This research focuses first on the roles and responsibilities of local actors and the state in project management, then on people's knowledge of the issues of decentralization and local development, and ultimately on the participation of this population in various local development projects.

As a result of this research, we find that the majority of the population feels that the economic situation is better today than before but not satisfactory to meet their needs and concerns.

Key words: Project, Program, Territorial Community, Decentralization, State.

Introduction

Partout dans le monde, des sociétés en crises. On parle de développement économique, social et culturel. De chaque côté, les vieux modèles de gestion libéraux, dirigistes ou d'assistance même s'ils gardent leurs défenseurs, ont montré leurs limites.

Pourtant, depuis une vingtaine d'années, de nouveaux discours et de nouvelles pratiques sociales basés sur des expériences concrètes" de proximité commencent à être entendus, encouragés et même prônés par les organismes de décision nationaux ou internationaux : aménagement du territoire, responsabilisation de la société civile, décentralisation, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, citoyenneté, etc...

Le terme décentralisation est souvent utilisé de manière générique pour indiquer une série de processus qui, selon les lieux présentent des traits relativement différents (déconcentration, territorialisation, dévolution, communalisation, décentralisation, municipalisation, etc.)

La décentralisation est un mode d'organisation institutionnelle qui consiste à faire gérer par des organes délibérants élus les affaires propres d'une collectivité territoriale ou locale par le principe de la personnalité morale ; c'est-à-dire la reconnaissance d'une personnalité juridique propre et des pouvoirs de décisions. Le processus de décentralisation concerne ainsi les aspects administratifs, financiers et politiques. Elle exige une participation effective des populations aux activités de développement économique, politique, social et culturel tout en créant un nouveau cadre institutionnel local.

La décentralisation ne peut se concevoir et se consolider sans le renforcement de la démocratie représentative et participative, sans le transfert des compétences et des ressources assorties de leur gestion par les collectivités territoriales. Les collectivités territoriales constituent des entités de la décentralisation et comprennent des régions, cercles et communes.

La commune est une collectivité décentralisée composée essentiellement de quartiers, en ce qui concerne la commune Urbaine, et de villages, fractions ou hameaux, en ce qui concerne la commune Rurale. (Mairie de Kaladougou-**PDSEC 2016**).

Le critère fondamental de l'érection d'une commune est l'adéquation du cadre territorial et humain se traduisant par la volonté de vivre ensemble, l'existence de liens de solidarité et la viabilité économique.

Les communes sont dotées de la personnalité morale de l'autonomie financière. Leurs missions, sont de : Concevoir, programmer et mettre en œuvre les actions de développement

économique, social et culturel d'intérêt local, ceci à travers le Plan de Développement Social Economique et Culturel (PDSEC). Pour soutenir ces missions, la participation de plusieurs acteurs dont l'Etat, la société civile, les pouvoirs politiques... sont indispensables.

Le PDSEC est un ensemble de programme initié par la commune pour l'amélioration de son cadre de vie dans tous ses aspects. Il comporte des supports pour tous projets, ainsi nous avons : des projets conçus par la commune à travers les acteurs : Projet d'appui financier aux regroupements des femmes, projets d'appui aux acteurs de développement...des projets venus de l'extérieur pour la commune : les coopérations décentralisées, projets de développement... En effet, tous ces projets n'ont lieu que s'ils sont inclus dans le PDSEC.

Selon le document sur les Etats généraux de la décentralisation en 2013 au Mali, l'Etat était l'acteur principal de la gestion de ces projets avec un pouvoir centralisé. Depuis une vingtaine d'année, la gestion des projets dans les collectivités a changé. Elle est passée de l'autorité centrale qui est l'Etat vers les collectivités locales. Autrement dit, l'Etat ne peut plus prendre à lui seul les actions de développement dans une collectivité, il la consulte avant, pour une coopération conjointe sur le sujet concerné. Ce nouveau phénomène résulte d'un processus de décentralisation qui se traduit par un transfert de compétences vers l'échelon locale (notamment, il faut que le Projet soit inclus dans un des volets du Plan de Développement Economique Social et Culturel). On y voit par conséquent, le privilège de l'intérêt et le profit de la population concernée.

Ces différents points mettent l'accent sur les acteurs sociaux aidant à aménager leur environnement et se-distinguent de la gestion étatique socio- spatiale. -Ce qui est une innovation dans le mode de gestion et des services de la capitale. D'une gestion centralisée des projets vers une gestion décentralisée, il y a un changement de mode de gestion en termes d'aménagement.

Ce changement s'applique d'une gestion de proximité de la population sur ses préoccupations de bien-être économique, social et culturel.

La participation de tout un chacun doit être un facteur incontournable de développement, d'où des problèmes locaux soutenus par des idées de solutions locales et des compétences nécessaires à cet effet. On y voit le concours de toutes les forces vives pour un développement local, et qui a, à son tour une chance élevée de réussir.

Au Mali, on peut dire qu'il y a eu des avancées dans ce sens surtout en ce qui concerne le domaine du transfert des compétences mais, il est important de se poser la question suivante :

Le processus de décentralisation en cours au Mali permet-il à la commune rurale de kaladougou une gestion efficiente des projets, en vue d'un développement durable, cohérent et adapter à sa population ?

Pour répondre à cette question centrale, il est nécessaire de répondre, au préalable aux questions secondaires suivantes :

- ✓ D'une gestion centralisée à une gestion décentralisée, Comment ce changement s'opère-t-il ?
- ✓ Le-basculement du premier vers le second nécessite un transfert tant sur le plan des ressources financières que sur le plan humain. Qu'en est-il réellement sur le terrain ?
- ✓ Les projets de la commune répondent-ils aux besoins, préoccupations et visions de la population, quelle est son impact sur le comportement de la population (avantages, inconvénients et solutions) ?

Après une vingtaine d'année d'expérience et, malgré les soucis et les efforts consenties par les autorités communales, le constat s'avère aujourd'hui que les communes notamment celle de kaladougou sont confrontées à des problèmes de développement notoire.

Ces problèmes se caractérisent aux niveaux de gestion des projets notamment par le manque d'acteur qualifié en la matière, le manque de technicité dans les domaines et enfin l'insuffisance des ressources nécessaires pour soutenir les actions de développement de la commune.

L'objectif général de cette recherche est de ressortir les insuffisances de la conception du programme de développement social, économique et culturel de la commune de kaladougou.

Les objectifs spécifiques de cette recherche sont entre autre :

- ✓ De ressortir la situation de conception du PDSEC de la commune;
- ✓ De proposer une conception du PDSEC de la commune ;
- ✓ De faire un dessein du PDSEC de la commune ;
- ✓ De développer la commune de Kaladougou.

1. Matériels et Méthodes

1.1. Hypothèses

Le faible revenu des producteurs des différents secteurs, l'insuffisance des infrastructures socio-économique et les équipements de base sont les premiers facteurs de sa situation socio-économique ;

La pauvreté, le manque d'organisation et les aléas climatiques sont les causes de ces difficultés;

Possible d'implantation de nouveaux projets pouvant atténuer les problèmes de la commune.

1.2. Méthodes

Cette recherche a été menée à de nombreuses méthodes utilisées dans la science du développement économique plus particulièrement dans la mairie de Kaladougou. Elle est divisée en deux phases : une phase documentaire et une phase d'enquête sur le terrain.

1.2.1. La Revue documentaire

Elle est le moyen le plus efficace et qui aidera à connaître d'abord les dits des auteurs, des ouvrages, des articles qui sont en relation directes ou indirectes avec le sujet de recherche. Cette phase a été menée dans les centres de documentation, bibliothèques, et à la mairie.

1.2.2. L'Enquête sur le terrain

Elle est menée de façon exhaustive dans la commune plus précisément auprès des acteurs locaux, services techniques de l'état et des collectivités, la population ...

Il serait utilisé des techniques et des instruments d'enquêtes en raison de la nature quantitative de l'enquête.

A l'issue de ces différentes démarches, les données recueillies nous ont permis d'adopter le plan de notre article qui suit.

Notre travail a été structuré en deux parties essentielles. D'une part nous faisons une analyse descriptive du diagnostic des problèmes de conception liés au programme de développement social, économique et culturel de la commune de Kaladougou et de façon générale et d'autre part des propositions de solutions du programme de développement social, économique et culturel de la mairie de Kaladougou.

Concernant la première partie, nous avons ressorti les insuffisances liées à l'identification, à la définition, à la conception, à la planification opérationnelle, à la mise en exécution et au suivi évaluation des besoins de la population.

Pour la deuxième partie nous avons proposé des solutions pour atténuer ses insuffisances citées ci-dessus.

1.3. Matériels

1.3.1. Instruments

Nous avons utilisé l'observation, l'analyse documentaire, le questionnaire et le guide d'entretien (interviews) pour atteindre nos objectifs.

1.3.2. Observations

L'observation a permis de découvrir et connaître les faits remarquables avec plus de précision.

1.3.3. Analyse documentaire

La recherche documentaire s'est effectuée dans la bibliothèque locale, de la Bibliothèque nationale et l'ANICT, certains documents de la Mairie de la commune rurale de Kaladoukou, et ceux de la DGCT...

Elle nous a permis de rassembler les documents en rapport avec notre sujet de recherche mais aussi de traiter la partie théorique et certaines données sur les activités de recherche.

1.3.4. Questionnaire

Le questionnaire est un ensemble de question formulée dans le but d'entreprendre une enquête. Notre questionnaire comprend trois items (un item est un ensemble de question regroupés autour d'une idée) :

- ✓ Le premier est relatif à la situation socioculturelle de la commune ;
- ✓ Le deuxième relatif aux activités économiques de la commune ;
- ✓ Le troisième est relatif aux infrastructures de base de la commune.

Ces trois items résument nos objectifs de recherche.

1.3.5. Population d'étude

La constitution de l'échantillon :

Pour calculer l'échantillon de notre questionnaire nous sommes partis voir des populations des 10 Villages que nous avons choisis aléatoirement. Compte tenu du facteur temps et des moyens qui étaient à notre disposition, nous avons préféré prendre les villages échantillons dans la commune. Nous avons pris deux gros villages dans la commune, sur lesquels nous avons pris 2/5 comme taux : Echantillon= 2/5 de la population mère $25 \times 2/5 = 10 = 10$ villages. Les 10 villages ont été déterminés à travers la méthode aléatoire systématique à 2 degrés.

Pour déterminer les sujets à enquêter nous avons additionné les populations des 8 villages puis nous avons retenu 1/5 de la population mère =7794 habitants. Echantillon= 1/5 de la population mère $7794 \times 1/5 = 144,33$ habitants =144 sujets.

2. Résultats

2.1. Les Acteurs

Les acteurs institutionnels nationaux chargés de repenser le système actuel de fiscalité locale disposent d'un système de remplacement fiable et viable.

A partir de l'ensemble des études réalisées en matière de fiscalité locale jusqu'à ce jour, les entretiens avec des personnalités et agents de l'Etat et de visites de terrain, les résultats réalisent une analyse diagnostique du système actuel de fiscalité locale.

Ils émettent une série de critiques argumentées du système de fiscalité locale à travers les dysfonctionnements, les dérives et inadéquations des impôts ou taxes qui sont clairement explicitées afin de disposer d'une base solide de réflexion.

L'aspect pédagogique de l'exercice s'est appuyé, afin d'éviter toute incompréhension par les partenaires locaux travaillant sur la question.

Ils ont élaboré un rapport final qui fait état de leurs propositions quant au système de fiscalité locale qui leur apparaîtra le plus judicieux à développer aujourd'hui et pour les années à venir.

Leurs propositions sont clairement argumentées et étayées, en gardant à l'esprit qu'elles serviront de base à un travail conséquent de refonte de la fiscalité locale au Mali, notamment exercé via l'étude approfondie confiée au Ministère de l'Economie et des Finances dans le cadre du CREED, et qui doit se dérouler dans le courant de 2020.

Une approche consensuelle devrait aussi être recherchée. L'articulation et/ou la concordance des systèmes de fiscalité locale et nationale sont recherchés afin de les améliorer.

2.2. Tableau I : climat des affaires des clients de la commune

Le marché de Kaladougou enregistre l'arrivée lors des foires hebdomadaires d'autres produits et spéculations notamment des produits venant de pays limitrophes qui sont moins chers mais avec une moindre qualité. La commune tire son épingle du jeu à travers la qualité de ses produits locaux.

Cette politique basée sur la qualité est un avantage considérable pour la commune par rapport à ses concurrents. Concernant la politique commerciale, la Commune s'investit dans une vaste campagne d'informations et de sensibilisation de ses clients potentiels sur la qualité et l'originalité de ses produits à travers le développement d'un marché hebdomadaire régulier. La synergie entre les négociants et les transporteurs facilite la prise en charge et la

satisfaction des besoins des clients dans un délai acceptable grâce à la disponibilité du stock de produits.

Clients	Volume d'affaires	Evolution de volume d'affaires sur la période en nombre de produits vendus				
	2012	2014	2016	2018	2020	2022
Population locale	3	3	6	26	34	32
Groupement de commerçants	5	5	7	17	12	28
CMDT	108	172	217	108	172	217
TOTAL	116	180	230	151	218	277

Source : PDSEC 2016-2023

Remarque : le climat des affaires de la commune de Kaladougu est salubre mais non suffisant donc nous pouvons fournir plus d'efforts pour la stabilité des affaires.

2.3. Tableau II : Analyse SWOT sur les résultats de la recherche

Force	Faiblesse	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Commune de plus de 10 ans d'expériences ; ✓ Partenariat avec d'autres AVen mesure de satisfaire tous les besoins en matière de commandes; ✓ Secteur Agricole en progression; ✓ Personnel Agricole motivé; ✓ Meilleure qualité produits. ✓ Coût compétitif des produits; ✓ Fidélité de la clientèle; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre insuffisant de structures éducatives et du personnel enseignant; ✓ Manque de qualification sur les dernières techniques de commercialisation des produits ; ✓ Insuffisance de routes de qualité ✓ Faible communication et de sensibilisation sur les opportunités de la commune ; ✓ Survenue de méventes de produits ; ✓ Insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Possibilité d'investissement dans le système éducatif et sanitaire ; ✓ Possibilité d'initier des programmes de formation et de renforcement de capacité sur les dernières techniques de commercialisation des produits ; ✓ Possibilités d'investir dans la construction de routes de qualité ; ✓ Initiation d'actions de communication et de sensibilisation sur les opportunités qu'offre la 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Envahissement du marché par des produits venus des marchés limitrophe ✓ mauvaise qualité ✓ Existence de routes dégradées causant des surcoûts sur le prix de vente des produits ✓ Non maîtrise des coûts de produits ✓ Corruption (tracasseries)

Force	Faiblesse	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Très bonne collaboration avec les AV; ✓ Meilleure maîtrise des prix de revient des produits; ✓ Expérience avérée de la Commune en matière de négoce; ✓ Personnel qualifié et maîtrise des besoins du marché; ✓ Disponibilité de quantités suffisantes de stock de produits; ✓ Faible teneur en engrais des produits; ✓ Produits et spéculations très appréciés sur le marché national. ✓ Intérêt de plus en plus grandissant et attrait de la clientèle envers les produits et spéculations de la Commune ; 	<ul style="list-style-type: none"> grandissante sur l'ensemble du territoire ; ✓ Instabilité gouvernementale ✓ Manque d'une comptabilité et une gestion rigoureuse de stocks ; ✓ Faible couverture sanitaire de la commune ; ✓ Nombre insuffisant d'infrastructures hydrauliques ; ✓ Manque de dépôt d'ordures ménagères. 	<ul style="list-style-type: none"> commune ; ✓ Mise en œuvre d'une politique d'études de marché ; ✓ Classe moyenne de la population en pleine croissance ; ✓ Desserte du pays par les camions en marchandises de tous genres ; ✓ Adaptation plus prononcée à l'environnement communal des transporteurs routiers ✓ Disponibilité d'une grande variété de produits et spéculations ✓ Existence d'un partenariat fécond avec les ONG et PTF ✓ Marché expansible sur tout le territoire ; ✓ Opportunités d'investissement dans les infrastructures hydrauliques. 	<ul style="list-style-type: none"> routières) avec impossibilité de faire une prévision claire des dépenses y afférentes ✓ Concurrence déloyale et agressive des pays limitrophes ✓ Insécurité grandissante dans le pays ; ✓ Instabilité gouvernementale ; ✓ Coupe abusive du bois et de feux de brousse ; ✓ Prolifération des décharges sauvages et donc la prolifération des vecteurs de maladies

Source : PDSEC 2016-2023

Remarque : Envisagée comme **outil**, elle « sert [d'une part] à effectuer une analyse logique et à réfléchir de façon structurée lors de la planification d'un projet et qui s'assure que le projet est pertinent, réalisable et viable » (ASDI ; 2003 :5); et d'autre part, à planifier de sorte à permettre de donner un cadre aux différents éléments d'un processus évolutif (problèmes, objectifs, acteurs, plan de mise en œuvre etc.). A cela on ajoute aussi que la MCL « est une

série de question qui, si elles sont utilisées comme un ensemble, donne une structure et sert de support au dialogue entre les différents acteurs d'un projet » (ASDI ; 2003 :5).

3. Discussions

3.1. Le Cadre de la décentralisation de la commune

Les enjeux tenant à la réduction de la pauvreté exigent, en effet, un renforcement des capacités des collectivités locales en termes de moyens matériels, humains et financiers, ainsi qu'en matière de capacités de gestion.

Au niveau communal, la politique de décentralisation repose sur six principes directeurs:

- ✓ La sauvegarde de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire
- ✓ L'implication des populations dans la création des communes
- ✓ La gestion démocratique des collectivités territoriales
- ✓ La maîtrise d'ouvrage du développement régional et local par les collectivités territoriales
- ✓ La progressivité et la concomitance dans le transfert des compétences et des ressources
- ✓ La libre administration des collectivités territoriales

Elle s'articule autour de 4 axes stratégiques :

- ✓ Le renforcement des capacités des collectivités locales
- ✓ L'amélioration de la déconcentration des services de l'Etat
- ✓ Le renforcement de la citoyenneté locale
- ✓ Le renforcement des prestataires privés au niveau local.

Ces quatre enjeux sont directement concernés par l'étude réalisée en vue d'une refonte de la fiscalité locale : effectivité de la décentralisation et de la capacité des collectivités à assumer correctement leurs missions ; amélioration de la chaîne fiscale et déploiement des services déconcentrés (Trésor, Impôts), amélioration des moyens et capacités des services de l'Etat en charge du contrôle de légalité et, plus largement, du contrôle financier pesant sur le secteur public local ; amélioration de la reddition des comptes et des comptes rendus de gestion aux populations ; sensibilisation aux enjeux de la fiscalité locale (« je paye mes impôts pour une route, une école, un centre de vaccination .. ») ; le dernier axe (développement des prestataires privés au niveau local) est également de première importance tant au niveau des modes de gestion des équipements publics locaux (droits de marchés, droits de sortie, ..), que des potentialités offertes au regard des expériences conduites dans d'autres pays de la sous-région pour financer les investissements qui seront nécessaires à l'actualisation ou à l'établissement d'un adressage par exemple.

Si le cadre juridique de la décentralisation comporte trois niveaux de collectivités : communes, cercles, régions, la réalité témoigne d'un éclatement plus fort encore du fait de l'émiettement territorial des communes. De fait, le Mali compte un total de 11 234 villages regroupés en 703 communes qui jouent en zone rurale une forme « d'intercommunalités de villages » ; cet élément influe fortement sur l'ensemble de la chaîne fiscale, du recensement fiscal au recouvrement, et conditionne, en partie, les réponses qui peuvent être apportées pour améliorer la mobilisation de ces ressources.

3.2. L'émiettement territorial

8 % des communes ont moins de 5 000 habitants (62 communes)

25 % des communes ont entre 5 000 et 10 000 habitants (191 communes)

36 % des communes ont entre 10 000 et 20 000 habitants (270 communes)

22 % des communes ont entre 20 000 et 50 000 habitants (168 communes)

Le nombre de communes de plus de 50 000 habitants est donc relativement peu important (9 % des communes).

3.3. Transfert de Compétence

Le transfert de compétences consacre le principe de la gestion par les collectivités territoriales des attributions légales qui leur sont reconnues en vue d'une meilleure prise en charge des préoccupations de développement économique, social et culturel des populations.

Les principes de décentralisation administrative et territoriale au Mali ne commandent que le transfert des compétences et des ressources, qui sont des services publics, se fasse exclusivement en direction des collectivités territoriales. Celle-ci peuvent à leur tour donner mandat (déléguer) à des structures de gérer en leur lieu et place certaines compétences transférées suivant une convention (gestion sous la forme de régie).

En d'autres termes, l'Etat transfère la compétence aux collectivités territoriales qui à leur tour délèguent la gestion aux autres acteurs ou structures. Ces structures participatives et rapprochées sont les comités de gestion scolaire (CGS) ou, au cas échéant, les associations de parents d'élèves au niveau de l'éducation ; les associations de santé Communautaire dans le secteur de la santé ; et les exploitants en ce qui concerne le secteur de l'eau.

3.4. Difficultés

Au cours de cette recherche, nous avons rencontré beaucoup de difficultés qui sont entre autres :

- ✓ L'insuffisance des données fiables au niveau de certaines administrations notamment la Mairie ;
- ✓ Les difficultés d'accéder à des services comme le CAP, les services locaux de Dioila qui sont dans la commune ;
- ✓ Les difficultés d'accéder à certains villages pour les enquêtes vu l'état des pistes rurales défectueuses ;

- ✓ Certaines personnes enquêtées confondent les étudiants enquêteurs aux agents des ONG ou représentants de l'Etat venus prendre fin à leur souffrance ;
- ✓ Les difficultés financières.

Avec le courage nous avons pu surmonter ces difficultés.

Vu nos moyens et en tant que débutant chercheur ou même en miniature, nous n'avons pas la prétention d'avoir réalisé un travail parfait.

Conclusion

Le développement est un processus continu et évolutif, s'appuyant sur la mise en valeur des potentialités de la collectivité, la participation et l'implication des populations et des acteurs locaux et sur la gestion dans le cadre de la décentralisation.

Cependant, les communes sont de plus en plus confrontées à des sérieux problèmes de développement.

Les problèmes de la commune rurale de Kaladougou sont multidimensionnels et multisectoriels.

Sur le plan social, l'organisation sociale est considérée comme une contrainte aux actions de développement à travers les clans, les lignages, la famille élargie, le groupement des jeunes ruraux, l'organisation paysanne.

Sur le plan des infrastructures de base, la commune souffre d'une insuffisance de classes et d'enseignants ce qui engendre un effectif pléthorique d'où la baisse du niveau des élèves et le faible taux de scolarisation.

En santé, elle est confrontée à une faible couverture sanitaire, mauvaise fréquentation du centre de santé communautaire, manque de personnel qualifié surtout dans les maternités et la difficulté d'approvisionnement en médicaments.

Les infrastructures hydrauliques, les forages, les puits, sont très insuffisants par rapport aux besoins des populations et ne bénéficient d'aucun traitement en eau javellisée et gestion adéquate.

Le bitumage des deux grands axes, est un grand atout pour la commune. Par contre les pistes rurales sont en état défectueux ce qui joue sur les échanges économiques.

Sur le plan économique, la commune a réellement des difficultés pour décoller son économie. En Agriculture, les producteurs sont confrontés à un manque de matériels agricoles et intrants, des terres cultivables non aménagées à cela s'ajoute le faible revenu des producteurs.

L'élevage est confronté à des problèmes comme manque d'aliment bétail, la divagation des animaux et manque de service technique vétérinaire. La forêt de la commune est confrontée à une coupe abusive du bois et de feux de brousse qui détériore le couvert végétal.

En matière de gestion des ordures, on constate une prolifération des décharges sauvages et donc prolifération des vecteurs de maladies. Tous ses problèmes peuvent être atténués si les efforts étaient conjugués d'avantage.

De ce fait, nous recommandons aux autorités communales de faire une forte campagne de sensibilisation des populations pour un meilleur développement participatif et durable.

La construction des classes en les dotant de matériel didactique et le recrutement des enseignants vont permettre de promouvoir la situation scolaire. Une révision de la carte sanitaire de la commune plus les équipements ne permettront le rapprochement des populations aux centres de santé communautaire. L'hygiène publique doit être prise sérieusement en compte car les villages périphériques prennent de plus en plus la physionomie de la capitale. L'aménagement hydro-agricole de la plaine favorisera la commune sur le plan alimentaire. L'appui à l'organisation des producteurs en coopérative leur permettra de bénéficier d'important projet de développement comme les produits de l'Usine qui auront sans doute un impact positif sur le développement socio-économique de la commune.

Les attentes bien que ambitieuse demeurent la réalisation de tous les projets contenus dans le PDSEC. Afin d'aboutir à ce résultat les élus communaux et la population devront mettre en œuvre toutes les stratégies nécessaires qui vont de la mobilisation des ressources financières internes à la recherche de partenariat.

Références

- ✓ DGCT, 2013, Document des Etats généraux de la décentralisation au Mali. Concertations nationales sur la décentralisation, CICB-Bamako-Mali 23-120 P.
- ✓ La loi N° 2012 – 005 du 23 Janvier 2012, déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales.

- ✓ Mairie de Kaladougou, 2016, Programme de Développement Economique Social et Culturel de la commune rurale de Kaladougou.Dioila-Mali, pages 1-41.
- ✓ Toumani.Kante, 2017, Analyse du système de suivi-évaluation des projets du développement des collectivités territoriales au Mali. Thèse de doctorat.Douala.P.215

Annexe I: Carte de Kaladougou

